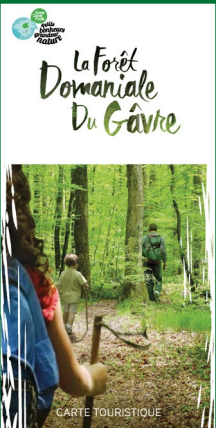


LA FORÊT, UN ATOUT FÉDÉRATEUR ET TOURISTIQUE

La proximité de la forêt du Gâvre vis-à-vis des agglomérations de Nantes et de Saint-Nazaire en fait un espace naturel de première importance pour les habitants de Loire-Atlantique. Ce massif accueille chaque jour des visiteurs venus cueillir des champignons, randonner, se balader à vélo, etc., empruntant des itinéraires balisés, utilisant les parkings ou profitant des aires de pique-nique.

Depuis 1994, l’ONF et le département de Loire-Atlantique sont partenaires pour améliorer les conditions d’accueil du public. Les actions sont étudiées afin de préserver également la naturalité des lieux et de poursuivre l’entretien de la forêt pour fournir des bois de qualité, fonctions essentielles au territoire. Grâce aux différents travaux menés au cours des cinq dernières années, en collaboration avec les acteurs locaux, l’accueil du public connaît un nouveau souffle :

76 800 euros d’entretien pour les équipements en forêt entre 2014 et 2018



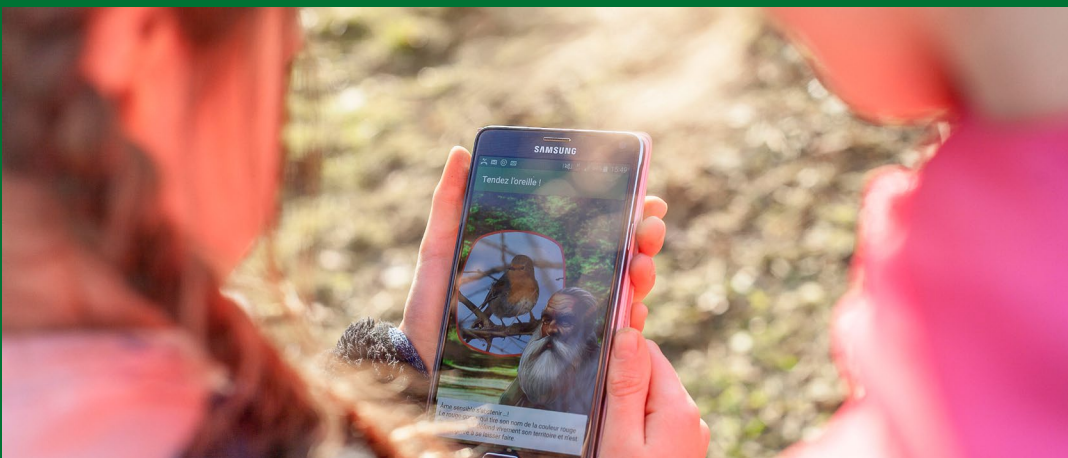
- L’accueil du public se concentre autour de quatre points d’entrée en forêt ;
- Les sentiers pédestres ont été redéfinis et balisés ;
- Une carte touristique comportant un plan et des informations générales a été réalisée ;
- La communication et l’information au sujet de la forêt et de ses multiples usages a pris un nouvel élan.

Le contrat Loire-Atlantique Nature - ONF signé en 2019 s’inscrit dans la continuité et permet de poursuivre des actions d’investissement et d’entretien en faveur d’un juste équilibre entre les aménagements destinés à l’accueil du public et ceux dédiés à la protection des milieux naturels. Dans les années à venir, les regards devraient se tourner vers le Rond de la Belle Etoile et voir ses abords repensés pour optimiser les stationnements et améliorer la lisibilité de l’offre touristique en forêt domaniale du Gâvre.

EN QUELQUES CHIFFRES :

6 sentiers balisés dont 1 GR de Pays | **4 aires principales d’accueil** | **2 balades connectées gratuites**

Avant de partir en forêt, n’hésitez pas à consulter la **Charte du Promeneur** «J’aime la forêt» sur onf.fr !



Le bois, source de biodiversité ?

Le bois mort en forêt n’est pas un signe de mauvais entretien, bien au contraire ! Il héberge près de 25% de la biodiversité forestière, dont des espèces rares. L’ONF s’est engagé à conserver des vieux arbres isolés et du bois mort sur pied et au sol (au moins un arbre par hectare).



Agence territoriale Pays de la Loire
15 boulevard Léon Bureau
CS 16237 44262 Nantes Cédex 2

Photos ONF, Octobre 2019



FORÊT DOMANIALE DU GÂVRE



GÉRER DURABLEMENT LA FORÊT DOMANIALE DU GÂVRE

Le faible taux de boisement du département de Loire-Atlantique (8,1%) confère à la forêt du Gâvre **un intérêt environnemental majeur et un rôle social déterminant**. Forêt immémoriale, elle appartenait dès le IX^e siècle aux Comtes de Nantes avant d'être incorporée au Domaine de l'Etat à la Révolution.

Depuis 1791, la forêt du Gâvre est donc un bien domanial, et l'ONF en est le gestionnaire.

La mission de l'ONF est de préserver la forêt et la biodiversité, offrir une forêt ouverte au public et produire du bois, ressource écologique et renouvelable. C'est dans cet esprit qu'a été conçu l'**aménagement forestier** (document de gestion) de cette forêt. Etabli pour 20 ans, il est consultable en ligne sur onf.fr.

4 500
hectares de
forêt

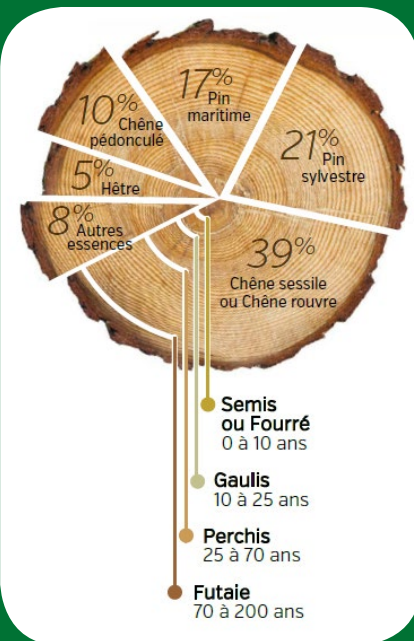
58%
de feuillus

COMITÉ DE MASSIF
FORÊT DOMANIALE
DU GÂVRE

L'ONF et le Conseil départemental de Loire-Atlantique réunissent chaque année l'ensemble des acteurs locaux pour échanger sur les actualités de la forêt. Les principales actions de gestion sont présentées et expliquées lors de ces comités de massif. Des actions peuvent y être également initiées, à l'image du verger conservatoire désormais mis en place à la Magdeleine.

DES GÉNÉRATIONS DE FORESTIERS

La forêt domaniale du Gâvre est conduite **en futaie** : tous les arbres d'une parcelle ont le même âge. Une fois adultes, leurs troncs sont droits et nets de branches. Cette technique sylvicole façonne des « cathédrales » d'arbres - paysages appréciés du public et fournissant aussi des bois de qualité.



Pour faciliter la planification des interventions, la forêt est divisée en **234 parcelles**, de 10 à 30 ha, qui sont numérotées sur le terrain. En forêt du Gâvre, les arbres qui croissent naturellement sont le Chêne sessile, le Chêne pédonculé ou encore le Hêtre. Ils sont présents depuis des siècles et se renouvellent par eux-mêmes à partir de leurs graines. Les chênes sont renouvelés vers 180 ans.

Au XIX^e siècle, le Pin maritime et le Pin sylvestre ont été introduits pour boiser les 1700ha de landes sur des terrains humides et acides. Les résineux, comme le Pin maritime ou le Pin sylvestre sont renouvelés, respectivement, vers 60 ans et 100 ans.



Parlons neu, parlons bois !



Coupe-t-on plus de bois qu'avant en forêt domaniale du Gâvre ?

Le prélèvement moyen, celui qui permet de ne pas toucher au capital forestier, est fixé par l'aménagement forestier. Entre 2008 et 2016, les exploitations ont connu des retards. Depuis 2017, l'ONF oeuvre à rétablir les niveaux programmés. A partir de 2020, la situation reviendra à la normale. Pourquoi rattraper ce retard ? Le forestier doit veiller à l'équilibre des classes d'âge dans la forêt afin d'offrir aux générations suivantes le même paysage et la même possibilité d'utiliser le bois comme ressource écologique et renouvelable.



SOUTENIR L'ÉCONOMIE LOCALE

En Pays de la Loire, la filière forêt-bois est très active et représente plus de **32 000 emplois**. **Un quart se situe en Loire-Atlantique**. Parce qu'elle produit du bois, la forêt est source d'emplois locaux et non délocalisables.

La filière
forêt-bois
en Loire-Atlantique = **8200**
emplois

Compte-tenu de la diversité des d'essences et de classes d'âges que l'on y trouve, les bois de la forêt domaniale du Gâvre sont destinés à de multiples usages parmi lesquels :

- la **tonnellerie** ;

- la menuiserie, la charpente ou encore l'emballage. Ces dernières années, plus de 70% des volumes correspondant à ces qualités sont vendus à des **exploitants ou scieurs du département** ;

- le bois énergie. En parallèle des volumes destinés aux professionnels, plus de 1500 m³ (près de 2300 stères) sont exploités à cette fin chaque année par des **particuliers de la commune et des environs** pour leurs besoins en chauffage.

PRÉSERVER ET FAVORISER LA BIODIVERSITÉ

Des peuplements forestiers aux essences variées, des futaies de feuillus âgés de près de 200 ans qui côtoient des parcelles en régénération naturelle occupées par une végétation basse, des landes ainsi que des zones humides, des mares forestières, etc., font de ce massif un milieu propice à une biodiversité forestière d'une grande richesse.

La juxtaposition de ces divers biotopes ainsi que le mélange des feuillus-résineux offrent notamment aux oiseaux nicheurs des **milieux de grand intérêt** !



La richesse particulière de l'avifaune est d'ailleurs reconnue : elle a conduit à l'inscription de cette forêt dans le réseau **Natura 2000** dans sa quasi-totalité. Le printemps est l'occasion d'entendre les chants de nombreux oiseaux : mésanges bleues, mésanges charbonnières, pinçons des arbres, ou encore fauvette pitchou !

EN QUELQUES CHIFFRES :

1 verger
conservatoire/
arboretum

37 hectares
«trame de
vieux de bois»

243 000 euros
de travaux
environnementaux
depuis 2008



Action majeure inscrite au cœur de la gestion forestière, l'ONF oeuvre à la conservation de 3 arbres « bio » à l'hectare, à terre ou sur pied. Ces arbres morts, à cavité, champignonnés ou sénescents sont indispensables à la vie de nombreux insectes, champignons et oiseaux : ils y trouvent logis et nourriture. Une **trame de vieux bois** a été mise en place depuis l'aménagement forestier 2008-2027 : 27,09 hectares en îlots de vieillissement (âge de renouvellement poussé à 270 ans au lieu de 180 ans) et 10,13 hectares en îlots de sénescence (en évolution naturelle). En forêt du Gâvre, les **réseaux naturalistes** interviennent pour inventorier, suivre et préserver les patrimoines naturels du massif. L'ONF collabore également avec de nombreux acteurs locaux engagés dans la préservation de la biodiversité (GRE-TIA, LPO, Bretagne Vivante, GMB, etc.).

Des financements publics et privés permettent à l'ONF de mettre en place des actions concrètes diversifiées chaque année (inventaires et suivis de population, travaux en faveur de la continuité écologique, protection des milieux, création de mares forestières, mise en sécurité d'anciens quais militaires, etc.).

ZOOM SUR... LES CHIROPTÈRES



Grâce à de nombreux aménagements dédiés, la forêt du Gâvre est aujourd'hui devenue l'un des deux sites majeurs pour les chiroptères à l'échelle du département de la Loire-Atlantique. Après de nombreuses études et inventaires, les forestiers du réseau « Mammifères » de l'ONF et les associations environnementales locales ont pu prouver la présence de **19 espèces de chauves-souris** en forêt du Gâvre, sur les 22 espèces connues en région Pays de la Loire.

Réseau naturaliste national de l'ONF



Avifaune



Entomologie



Habitats-flore



Herpétofaune



Mammifères



Mycologie

= 230
FORESTIERS
NATURALISTES

ET LA CHASSE, ON EN PARLE ?

L'ONF rend publics chaque année les calendriers de chasse sur son site internet et/ou en forêt. Nécessaire et réglementée, la chasse est essentielle à la forêt. Sans prédateurs naturels, et s'ils sont présents en trop grand nombre, cerfs, chevreuils ou sangliers peuvent compromettre le renouvellement des forêts en consommant les jeunes arbres - un équilibre est donc recherché. Les jours de chasse, une signalétique spécifique est mise en place par les chasseurs pour informer le grand public.

L'enrésinement de la forêt domaniale du Gâvre, mythe ou réalité ?

Depuis 40 ans, l'équilibre feuillus-résineux n'a quasiment pas évolué en forêt domaniale du Gâvre (58% feuillus - 42% résineux). Le chêne reste l'essence reine sur les sols riches du massif. Les forestiers le favorisent et l'accompagnent en priorité. La régénération naturelle des arbres en place est également une priorité lorsqu'elle est possible. Sur les parcelles aux sols pauvres, l'ONF plante des essences adaptées à ces derniers, notamment des pins.

